



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Absents : Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote : Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 24 - Vie Associative - Première attribution de subventions 2019

Vie associative
Première attribution de subventions 2019

Rapporteur : Mme ROCHDI, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n° 7	14/03/2019	Favorable unanime

1 - Contexte

Le service Vie Associative a pour mission d'apporter son soutien aux associations bisontines par le versement de subventions.

Ces subventions concernent, pour la plupart, une aide au fonctionnement général. Quelques projets peuvent également être soutenus.

Les associations financées ne relèvent pas d'une compétence spécifique, sauf si elles ont été récemment créées ; dans ce cadre, elles peuvent recevoir une aide au démarrage.

2 - Première attribution de subventions 2019

Pour cette 1^{ère} attribution des subventions de fonctionnement 2019, les dossiers de demande de subventions étaient à déposer avant le vendredi 8 février 2019.

En fonction des demandes reçues ultérieurement, une seconde attribution de subventions sera proposée lors d'un Conseil Municipal ultérieur.

Pour rappel, une subvention de 60 000 € a été attribuée, par décision du Conseil Municipal du 17 janvier 2019, au Comité des Fêtes, afin de permettre l'organisation du carnaval de Besançon les 6 et 7 avril 2019.

Pour 2019, il est proposé d'allouer, dans le cadre de la première attribution, 30 subventions, pour un montant total de 88 700 €, aux associations suivantes :

Association	Nature activité	Versement 2018	Proposition 2019
ANIMATIONS DE QUARTIER			
Maison de Velotte	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier Velotte	23 000 €	23 000 €
Comité de quartier de Bregille	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier de Bregille	8 500 €	10 500 €
Comité de quartier de Saint-Claude	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier St-Claude	14 500 €	10 000 €
Etoile Sportive de St-Ferjeux	Education populaire en développant des activités sportives et socio-culturelles	7 500 €	5 000 €
Association de la Combe Saragosse	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier Combe Saragosse	2 600 €	2 900 €
Association de Palente	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier de Palente	2 400 €	2 400 €
Comité de quartier des Montboucons	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier des Montboucons	1 600 €	1 600 €
Comité de quartier Torcols-Chailluz	Animations culturelles, sportives et de loisirs du quartier des Torcols-Chailluz	1 000 €	1 000 €
Comité de quartier des Prés de Vaux	Animations culturelles, sportives et de loisirs quartier des Prés de Vaux	1 000 €	500 €
Comité de quartier La Chapraisienne	Rencontres, jeux de cartes, des chiffres et des lettres, patchwork	500 €	500 €
SOLIDARITE CIVISME			
Café des pratiques	Lieu de rencontres et de transmission de savoir-faire, générateur de lien social, notamment sur le quartier des Chaprais	6 500 €	6 500 €
Miroirs de femmes	Projets socioculturels autour de l'interculturalité	0 €	4 500 €
Ferme des Vaïtes	Gestion pédagogique et écologique d'un espace vert municipal	1 500 €	2 000 €
SOS Racisme	Actions de lutte contre le racisme et sensibilisation dans les établissements scolaires	1 000 €	1 000 €
Ligue des droits de l'homme	Actions de lutte contre les atteintes aux droits de l'individu	1 000 €	800 €
MRAP	Actions de lutte contre le racisme	1 000 €	800 €
Zéro Déchet	Actions d'information et de sensibilisation sur la gestion des déchets et sur le «zéro gaspillage»	0 €	500 €
AVF - Accueil des villes françaises	Accueil des nouveaux arrivants dans la ville ou la région pour faciliter leur intégration	500 €	300 €
JEUNESSE			
Eclaireuses et éclaireurs laïques de Franche-Comté	Organisation d'activités éducatives en plein-air pour des jeunes de 8 à 17 ans	3 000 €	4 000 €
Association des Familles de Besançon	Organisation de week-ends et de séjours pour les enfants dans des familles franc-comtoises	2 000 €	3 500 €
Association PORTALIS	Association étudiante organisant un concours d'éloquence	0 €	300 €

Association	Nature activité	Versement 2018	Proposition 2019
CULTURE LOISIRS			
Besançon Tours Prend Garde	Initiation, formation et compétition au jeu d'échec. Organisation de manifestations échiquéennes	2 000 €	2 500 €
Latinoamericalli	Promotion de la culture hispano-américaine	1 000 €	1 000 €
Association Vélo Besançon	Promotion de l'usage de la bicyclette, sensibilisation des cyclistes à la sécurité	600 €	600 €
L'inutile	Association de photographie à vocation culturelle, artistique et pédagogique	0 €	500 €
Club Photo de Planoise	Initiation et pratique de la photographie	500 €	500 €
Photographie Besançon les Amis	Connaissance et promotion de la photographie sous toutes ses formes : techniques, artistiques, sociologiques.	0 €	500 €
Nousroi	Promotion de la culture comorienne. Coopération et échanges interculturels avec les Bisontins notamment à Planoise	0 €	500 €
Café Charlie	Espace de libre expression et de prévention lié aux extrémismes et aux intégrismes politiques et/ou religieux.	500 €	500 €
Groupe Spéléologique du Doubs	Etude, exploration et dépollution des cavités souterraines de Besançon et ses environs. Découverte du milieu souterrain à destination de tous les publics.	1 000 €	500 €
TOTAL			88 700 €

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit **88 700 €**, sera prélevée au chapitre 65.025/6574 CS 47082.

Concernant la Maison de Velotte et le Comité de quartier St-Claude, les subventions versées s'ajoutent à des mises à disposition de locaux* ; une convention de partenariat est donc établie pour 2019 avec chacune de ces deux associations. A noter également que la convention à intervenir avec la Maison de Velotte intègre par ailleurs l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour les 20 ans de la structure (cf. délibération spécifique du Conseil Municipal du 04/04/2019).

** La Ville de Besançon met à disposition du Comité de Quartier de Saint-Claude des locaux situés au 5 rue Jean Wyrsh à Besançon, dont la valorisation annuelle est estimée à 15 298 €. De même, la Ville met à disposition de la Maison de Velotte des locaux situés au 31 chemin des Journaux à Besançon, dont la valorisation annuelle est estimée à 50 240 €.*

M. CHALNOT, M. LOYAT, Mme ZEHAF (2), Mme VIGNOT et Mme DALPHIN, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de statuer sur l'attribution de 30 subventions, d'un montant total de 88 700 € accordées à des associations, dans le cadre de la première attribution des subventions 2019,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir avec la Maison de Velotte et le Comité de quartier Saint-Claude.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6



Préfecture du Doubs

Reçu le 12 AVR. 2019



Contrôle de légalité